

ACTUALITE

JEUDI 5 JUILLET 2012

La Fondation Hôpital Saint Joseph agréée par le Comité de la Charte du don en confiance

Depuis le 5 juillet dernier, la Fondation Hôpital Saint Joseph a été officiellement agréée par le Comité de la Charte.

Par cet agrément, la Fondation s'engage à respecter un code de déontologie vis-à-vis de ses donateurs, leur assurant un « don en confiance ».



La Fondation Hôpital Saint Joseph renforce sa volonté de transparence et de clarté par rapport à ses donateurs. En obtenant l'agrément du Comité de la Charte, elle démontre son sérieux et sa rigueur de gestion des différents dons et legs des particuliers.

Cet agrément fait suite à un contrôle rigoureux et approfondi réalisé par les contrôleurs du Comité de la Charte, contrôle qui se poursuivra dans les mois et années à venir.

La Fondation Hôpital Saint Joseph est un outil performant au service de l'Hôpital Saint Joseph pour faciliter le financement de son développement. Elle développe ou soutient des œuvres diverses à caractère médical, médico-social ou social, et contribue également au financement de la recherche médicale à l'Hôpital.

Le rôle du Comité de la Charte

Le Comité de la Charte du don en confiance, organisme à but non lucratif, exerce depuis plus de 20 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur l'élaboration des règles de déontologie, l'agrément des organismes volontaires pour se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs et le contrôle continu des engagements souscrits.

Sa position lui permet de combiner la nécessaire indépendance de jugement avec la proximité des acteurs du mouvement associatif.

Les 4 champs du contrôle continu exercé par les contrôleurs du Comité sont le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée ; la rigueur de la gestion ; la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ; et la transparence financière.

➤ Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site du Comité de la Charte pour le don en confiance : www.comitecharte.org